

Questions orales

L'hon. Ed Lumley (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, le 19 avril dernier, la Commission américaine du commerce international a remis son rapport au comité des finances du Sénat. Aucun commentaire au sujet de ce rapport n'a été fait jusqu'à présent. Le comité est en train d'analyser le rapport et donnera probablement son avis à ce sujet d'ici quelques jours.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRÉSENTER DES INSTANCES
AUX ÉTATS-UNIS

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Madame le Président, le sénateur Packwood dont j'ai parlé a profité de ce qu'il avait accès à ce rapport avant que les personnes qui ont présenté un témoignage important aux audiences ne puissent en obtenir un exemplaire, pour faire des déclarations totalement contraires aux faits consignés dans le rapport. J'exhorte le ministre à rencontrer ses collègues, à consulter l'industrie et les syndicats et à faire des instances aux États-Unis, car le sénateur Packwood a déclaré qu'à son avis, et d'après les résultats de l'étude, l'industrie forestière pourrait adresser une pétition à l'ITC et au département du Commerce pour demander l'imposition de droits sur les produits forestiers canadiens vendus aux États-Unis.

J'en ai discuté aujourd'hui avec le Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique à Portland. Ce syndicat pense le contraire, ainsi que les représentants de ce secteur à qui j'en ai parlé. Le ministre va-t-il consulter ses collègues et l'industrie et présenter immédiatement des instances afin de dissiper la fausse impression qui se répand aux États-Unis?

L'hon. Ed Lumley (ministre d'État (Commerce international)): Le député n'ignore pas que nous avons suivi ces discussions de très près, tant à Ottawa qu'à Washington et sur la côte ouest des États-Unis. Nous avons la situation bien en main. Ce n'est pas parce qu'un sénateur aurait tenu certains propos que cela influencera énormément le comité des finances du Sénat américain ou le représentant spécial au commerce des États-Unis qui doit rendre compte au Congrès et au gouvernement des mesures prises à cet égard.

* * *

LES PIPE-LINES

LE GAZODUC DE L'ALASKA—LA CONSTRUCTION DU TRONÇON
DU YUKON

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre sait que la construction du gazoduc de l'Alaska était censée se terminer à la fin de l'année. Il sait également qu'elle n'a même pas commencé. Des nouvelles très inquiétantes nous parviennent de l'Alaska. Par exemple, le sénateur Frank Murkowski pense maintenant que le projet sera différé indéfiniment. La question que je pose au ministre est très simple. Quand le projet démarrera-t-il? Quand la construction du tronçon du gazoduc au Yukon débutera-t-elle?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, cela se fera aussitôt que les entrepreneurs particuliers aux États-Unis en seront

arrivés à un accord satisfaisant avec les milieux financiers. Comme mon honorable collègue le sait, le gouvernement du Canada a pris toutes les mesures nécessaires pour remplir ses engagements. Le gouvernement des États-Unis a aussi adopté des mesures visant à enlever tous les obstacles législatifs et administratifs à la réalisation de ce projet, et la situation actuelle est entre les mains des promoteurs et des milieux financiers, qui semblent mettre ensemble un plan de financement qui sera acceptable à toutes les parties, non seulement aux distributeurs, mais aussi aux producteurs de gaz naturel d'Alaska.

[Traduction]

LA CRÉATION D'EMPLOIS AU CANADA

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, le ministre a dit plus tôt qu'environ 220,000 années-hommes de travaux, dont nous avons désespérément besoin, étaient rattachés au projet, travaux qu'effectueraient des Canadiens d'un bout à l'autre du pays, dans les secteurs de la construction, de la fabrication et de la sidérurgie. J'ai posé la même question assez récemment. Je la répète. Qu'est-il arrivé à ces garanties irrévocables selon lesquelles ces travaux seraient confiés à des Canadiens? Devons-nous déduire de sa réponse antérieure que le gouvernement fédéral s'en remet entièrement aux financiers américains et ne fait rien pour mettre ce projet en marche?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai déjà indiqué dans la réponse antérieure que j'ai donnée à mon honorable collègue que le gouvernement canadien avait mis en place tous les mécanismes qui pouvaient être attendus de lui et qu'il avait de plus fait un grand nombre de démarches auprès de l'administration américaine et du Congrès américain. Le Congrès américain et l'administration américaine ont eux-mêmes, à la suite des pressions du Canada, pris toutes les mesures nécessaires pour permettre la réalisation de ce projet par le secteur privé aux États-Unis. À l'heure actuelle, la dernière étape est entre les mains du secteur privé.

* * *

• (1450)

[Traduction]

LES CORPORATIONS

L'ENQUÊTE SUR LA SOCIÉTÉ CONSOLIDATED COMPUTER

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Il y a quelque temps à peine, il s'en souvient sans doute, la Chambre a été très étonnée d'apprendre que le gouvernement avait dû essuyer une perte de 125 millions de dollars avec la société Consolidated Computer. Le ministre nous dira-t-il dans quelle mesure il a fait enquête sur cette perte et quand il va déposer un rapport établissant les causes d'une telle débâcle?